

# OPEN d'échecs de Guichen

## Règlement Intérieur des tournois

Tous les participants à l'open d'échecs de Guichen s'engagent à respecter le présent règlement.

### **Article 1 : tournois**

L'échiquier guichennais organise le jeudi 30 mai 2019 son open de parties rapides, ouvert à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi :

- **Tournoi Principal** (homologation FFE n° 48379) ouvert à tous
- **Tournoi B** (homologation FFE n° 48380), ouvert à tous ceux ayant un ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1400 et sans aucune condition sur les ELO pour les poussins et petits poussins.
- **Tournoi Petits pions** (homologation FFE n° 48381), ouvert aux jeunes jusqu'à U10.

### **Article 2 : règles**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE applicables au 1<sup>er</sup> février 2018.

Les articles Annexe A.4 et Directives III.5 sont appliqués.

Pour le tournoi Petits Pions, on appliquera la dérogation suivante à ces règles pour les coups illégaux : la partie n'est perdue qu'au troisième coup illégal joué par le même joueur dans une partie. Les trois coups illégaux doivent être constatés et validés par l'arbitre. Le rajout de temps après les deux premiers coups illégaux sera effectué par l'arbitre ou sur demande du joueur lorsque le temps restant à jouer de celui-ci passera en dessous de la minute.

Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le Elo rapide, avec éventuellement accélération de Haley.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence en temps et en heure requis, et réglé leurs droits d'inscription. Les retardataires seront appariés à la 2<sup>ème</sup> ronde, sauf dérogation décidée par l'arbitre principal (appariement manuel entre retardataires éventuellement). Les non préinscrits devront avoir pointé avant 9 h 30 comme les autres joueurs et joueuses.

### **Article 3 : cadence**

Le tournoi principal se joue en 8 rondes à la cadence de 12 minutes + 3 secondes par coup,

Les tournois B et petits pions se jouent en 7 rondes à la cadence de 15 minutes KO.

### **Article 4 : horaires**

Le pointage a lieu de 8 h 30 à 9 h 30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9 h 30 sont susceptibles de commencer à la 2<sup>ème</sup> ronde ou d'être appariés entre eux). La première ronde a lieu à 10 h 00. A titre indicatif, les horaires des rondes sont 10 h 00, 10 h 50, 11 h 35, 12 h 20 (uniquement pour le tournoi principal), 14 h 00, 14 h 45, 15 h 40, 16 h 30. La remise des prix et le pot de clôture commenceront le plus tôt possible après la ronde 8 et au plus tard à 17 h 30.

### **Article 5 : droits d'inscription**

Tous les joueurs s'inscrivent :

- Avant le 28 mai - 20 h via Internet sur le site du cd35 : <https://appli.cdechecs35.fr/inscription> (à privilégier)
- Ensuite par mail jusqu'au 29 mai – 20 h : [m.migot@laposte.net](mailto:m.migot@laposte.net) ou par téléphone : 06 82 20 25 53
- Inscriptions acceptées le matin même, à condition que le joueur ou la joueuse soit déjà licencié(e).

Les droits d'inscription sont de 12 € pour les adultes, 6 € pour les jeunes (junior inclus) quel que soit le tournoi. Les adhérents de l'échiquier guichennais, les grands-maîtres, maîtres internationaux, maîtres FIDE et quelques invités sont exemptés des droits d'inscription.

### **Article 6 : prix**

Les prix sont attribués à la place et sont non cumulables.

Les prix du tournoi principal sont garantis au minimum :

- 1<sup>er</sup> prix : 150 €
- 2<sup>ème</sup> prix : 100 €

Les premiers prix du tournoi principal seront attribués à la place en fonction de départages en cas de joueurs à égalité.

Des prix par catégories, non cumulables ou autres prix sont attribués en fonction du nombre de participants. Ils ne sont pas soumis au système Hort.

La liste définitive des prix distribués sera affichée au plus tard avant le début de la 5<sup>e</sup> ronde.

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : Buchholz tronqué, Buchholz médian et performance (la performance est remplacée par le nombre de victoires pour le tournoi petits pions), (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI version 3.2 sera la référence unique).

**Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs(es) présent(e)s à la remise des prix**, sauf accord entre le bénéficiaire et le président de l'Échiquier guichennais. Un prix non distribué reste la propriété de l'Échiquier guichennais.

### **Article 7 : dispositions particulières**

Les consignes de sécurité sont affichées sur les portes extérieures à l'entrée de l'Espace Galatée, pour lecture.

Tout joueur sera exclu après deux forfaits.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

L'attention des joueurs est attirée sur l'interdiction de commenter sa partie avec quiconque tant que celle-ci n'est pas achevée.

Tout retard de plus de 12 mn dans le tournoi principal - 15 mn dans le tournoi Jeunes - après le début effectif de la ronde fera perdre la partie par forfait au joueur retardataire.

### **Article 8 : arbitrage**

L'arbitre principal des trois tournois est Sébastien LEGRAS Arbitre Fédéral Open 2.

### **Article 9 : localisation**

L'open se déroule à l'Espace Galatée, rue du commandant Charcot, 35580 Guichen. Les blitz et analyses sont interdits dans la salle de jeu.

### **Article 10 : droit à l'image**

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'échiquier guichennais à publier, dans le cadre de son site web, ou du site du comité départemental 35, ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos à propos de l'open de Guichen sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs et joueuses majeur(e)s.

**Fait à Guichen le 30 mai 2019**